



# Prix des Carburants

Au 1<sup>er</sup> Septembre 2018

## Code de l'Energie: articles R.671-14 à R.671-22\* du livre VI du code de l'énergie

réglementant les prix des produits pétroliers ainsi que le fonctionnement des marchés de gros pour la distribution de ces produits dans le département de La Réunion

\* Le décret n° 2013-1315 du 27 décembre 2013 a été abrogé par l'article 6 du décret n° 2015-1823 du 30 décembre 2015. Ses dispositions ont été intégrées dans la partie réglementaire du code de l'énergie aux articles R.671-14 à R.671-22

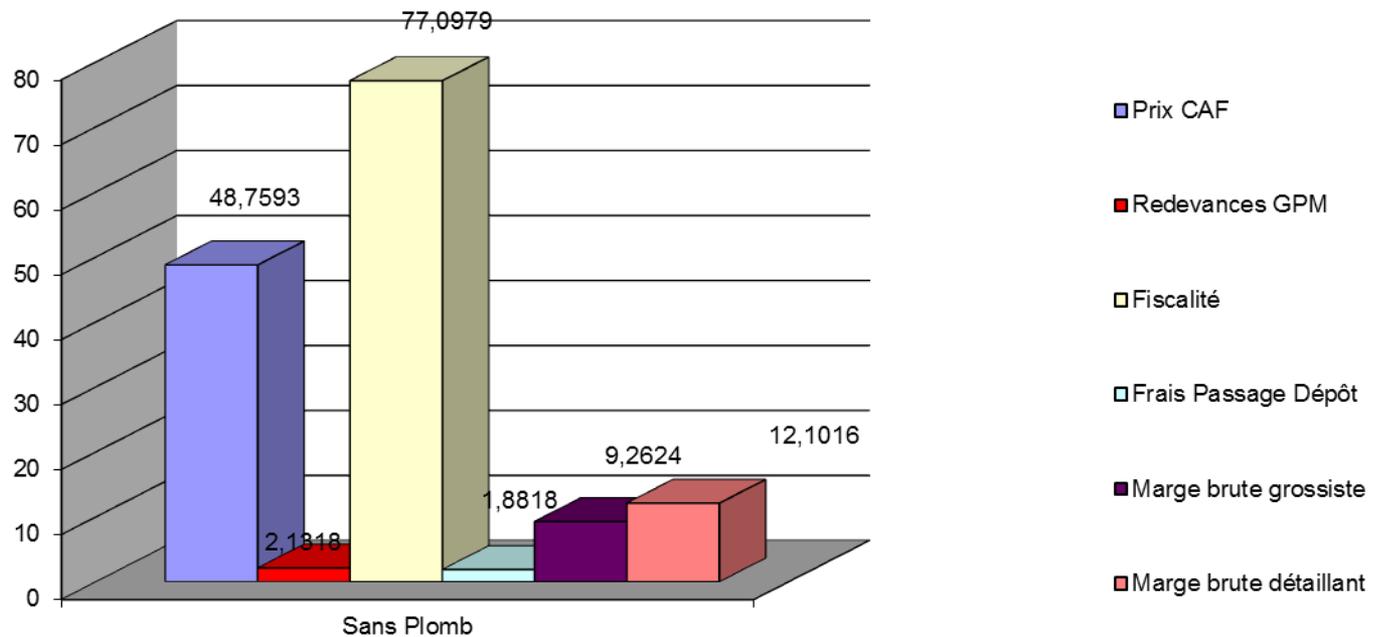
## Rappel des prix Juillet - Août

Libellé du produit	Prix au 1er Juillet	Prix au 1er Août
Supercarburant	1,50	1,49
Gazole	1,20	1,20
GNR	0,75	0,75
Pétrole Lampant	0,75	0,74
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer	0,75	0,75
Gazole destiné aux professionnels de la mer	0,76	0,75
GAZ Bouteille de 12,5 kgs	17,82	17,71

## Evolution des paramètres: Sans-Plomb (1/2)

	Août	Septembre	Evolution
Cotation SSP (\$/Bbl)	82,59	<b>84,03</b>	<b>+ 1,74 %</b>
Euro/\$	1,1681	<b>1,1499</b>	<b>- 1,56 %</b>
Fret ( \$/Hl)	1,3074	<b>1,1954</b>	<b>- 8,57 %</b>
Prix CAF ( €/Hl)	47,3204	<b>48,7592</b>	<b>+ 3,04 %</b>
Fiscalité ( €/Hl)	76,5996	<b>77,0979</b>	<b>+ 0,65 %</b>
Frais de passage	1,8818	<b>1,8818</b>	-
Marge de gros	9,0110	<b>9,0110</b>	-
Marge de détail	12,1016	<b>12,1016</b>	-
Prix structure	1,49	<b>1,51</b>	<b>+ 1,34 %</b>

## Décomposition du prix du Sans-plomb (cent €/litre)



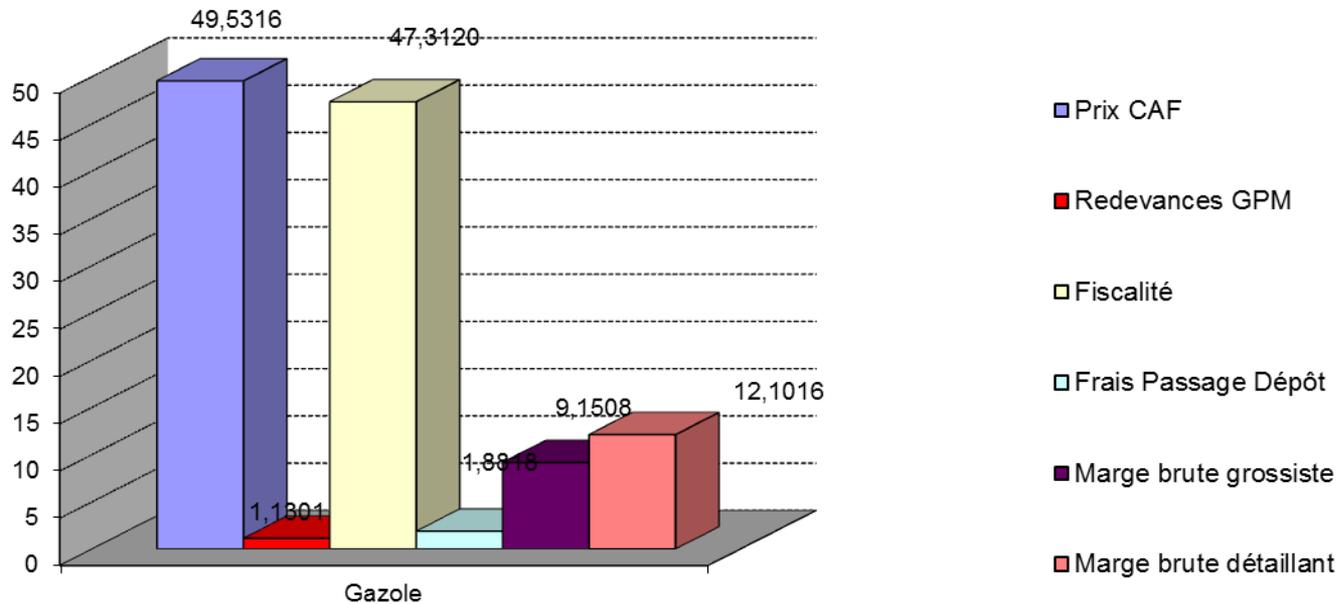
## Evolution des paramètres: Sans-plomb (2/2)

- La cotation moyenne est en hausse (+ 1,74 %) et s'établit à 84,03 \$/bbl. Les cotations journalières évoluent entre 82 et 86,5 \$/bbl.
- La parité €/€ faiblit (- 1,56 %) et influence le prix final à la hausse de 1ct
- Le fret est en baisse (- 8,57 %)
- Le coût des CEE est en hausse (+ 4,72 %)
- Les marges de gros, de détail et les frais de passage sont inchangés.
- Le prix de vente **augmente à 1,51 €/litre (+ 2 cts)**

## Evolution des paramètres: Gazole (1/2)

	Août	Septembre	Evolution
Cotation Gazole (\$/Bbl)	86,66	<b>87,33</b>	<b>+ 0,77 %</b>
Euro/\$	1,1681	<b>1,1499</b>	<b>- 1,56 %</b>
Fret ( \$/Hl)	1,4633	<b>1,3379</b>	<b>- 8,57 %</b>
Prix CAF ( €/Hl)	48,5048	<b>49,5316</b>	<b>+ 2,12 %</b>
Fiscalité ( €/Hl)	47,1536	<b>47,3120</b>	<b>+ 0,34 %</b>
Frais de passage	1,8818	<b>1,8818</b>	-
Marge de gros	9,0110	<b>9,0110</b>	-
Marge de détail	12,1016	<b>12,1016</b>	-
Prix structure	1,20	<b>1,21</b>	<b>+ 0,83 %</b>

## Décomposition du prix du Gazole (cent €/litre)



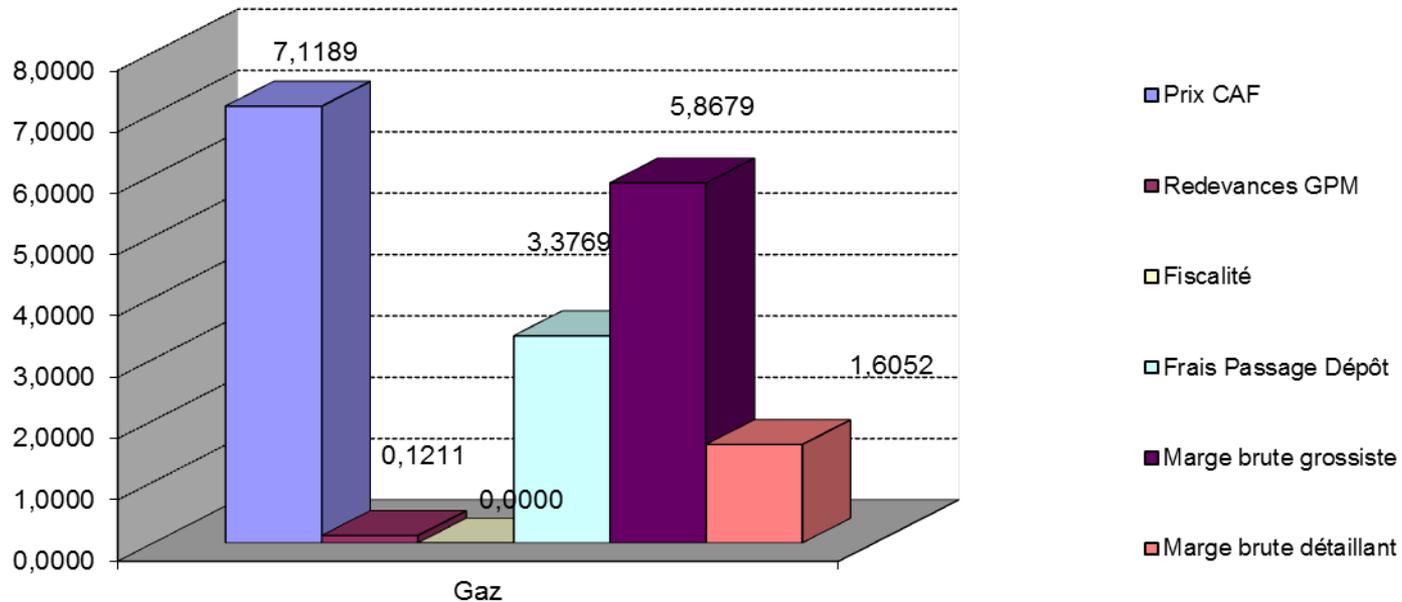
## Evolution des paramètres: Gazole (2/2)

- A l'instar du SSP, les cotations du gazole sont orientées à la hausse mais de façon moindre (+ 0,77 %). Elles évoluent entre 87,5 et 89,2 \$/bbl sur la période.
- Comme pour le SSP, la parité €/€ est orientée à la baisse et impacte le prix final de + 1 ct.
- On constate également une baisse du coût du fret
- Le coût global des CEE est en hausse (+ 4,72 %)
- Les marges de gros et de détail, les frais de passage restent inchangés.
- Le prix de vente s'établit à **1,21 €/ litre (+ 1 ct)**.

## Evolution des paramètres: Gaz (1/2)

	Août	Septembre	Evolution
Cotation Gaz Butane (\$/TM)	513	<b>535,5</b>	+ 4,39%
Cotation Gaz Propane (\$/TM)	55,5	<b>58,00</b>	+ 4,50%
\$/Euro	1,1681	<b>1,1500</b>	- 1,55 %
Fret (\$/TM)	57	<b>57</b>	-
Prix CAF ( €/bouteille)	6,7404	<b>7,1201</b>	+ 5,63 %
Frais de passage	3,3769	<b>3,3769</b>	-
Marge de distribution	5,8645	<b>5,8645</b>	-
Marge de détail	1,6052	<b>1,6052</b>	-
Prix de structure	17,71	<b>18,09</b>	+ 2,15 %

## Décomposition du prix du Gaz (€/ bouteille)



## Evolution des paramètres: Gaz (2/2)

- La cotation mensuelle BUTANE est en hausse à 595 \$/Tm. Le calcul prend en compte une pondération de cette dernière pour 90% et 10% de la cotation de propane (en hausse également).
- La parité €/ \$ se déprécie (- 1,55 %) et influence le prix final de la bouteille de gaz à hauteur de +10 cts environ.
- Le calcul du CAF en € intègre les droits de douanes acquittés à hauteur de 0,7 % de cette valeur
- Le fret est inchangé. On applique le nouveau contrat en prenant le montant le moins élevé des opérateurs qui s'élève à 57 \$/TM.
- Les marges de gros, de détail ainsi que les frais de passage sont inchangés.
- Le prix public est en **hausse à 18,09 €/ bouteille (+ 38 ct)**

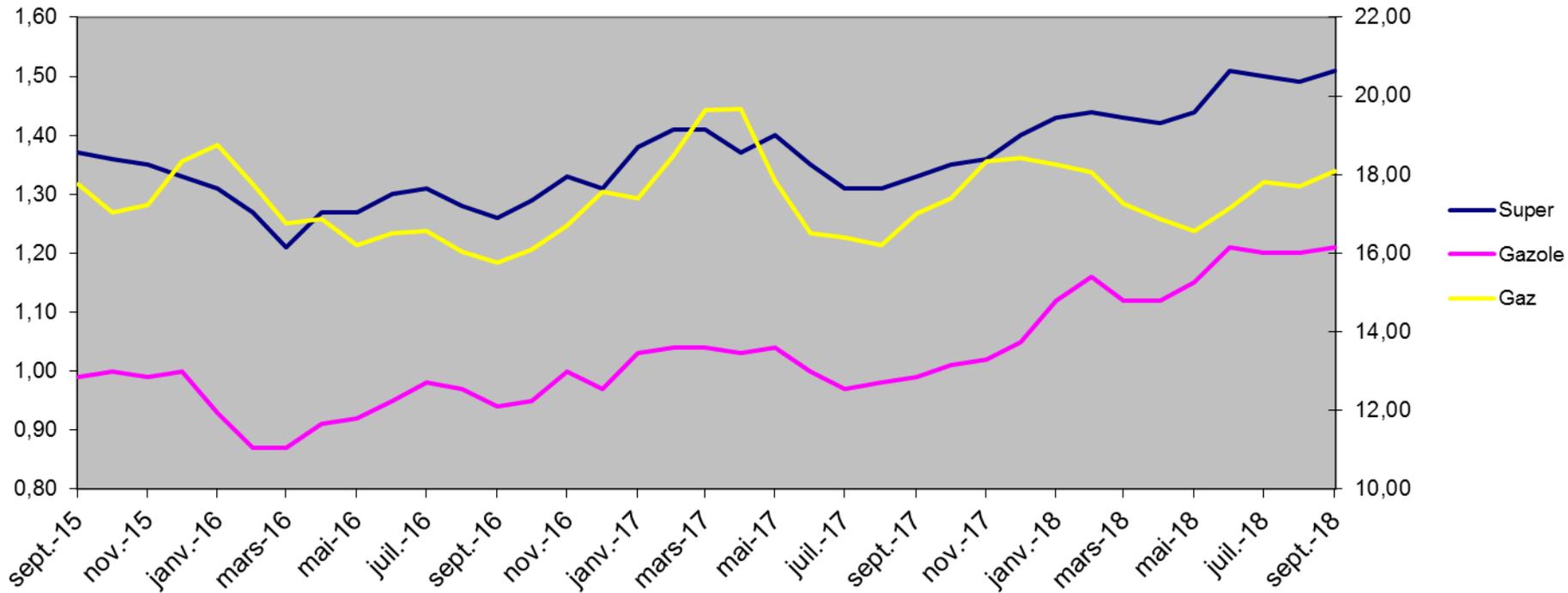
## Prix des produits pétroliers et gaziers au 1er septembre 2018

Libellé du produit	Prix public 1er Août 2018	Prix public 1er Septembre 2018	Evolution Août / Septembre
Supercarburant	1,49	<b>1,51</b>	<b>+ 1,34 %</b>
Gazole	1,20	<b>1,21</b>	<b>+ 0,83 %</b>
GNR	0,75	<b>0,76</b>	<b>+ 1,33%</b>
Pétrole Lampant	0,74	<b>0,76</b>	<b>+ 2,70 %</b>
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer	0,75	<b>0,76</b>	<b>+ 1,33%</b>
Gazole destiné aux professionnels de la mer	0,75	<b>0,76</b>	<b>+ 1,33%</b>
Gaz Bouteille de 12,5 kgs	17,71	<b>18,09</b>	<b>+ 2,15 %</b>

# La formation des prix des carburants à La Réunion

## Historique – Sept 15 / Sept 18

Tous produits 974



## Commentaires

- Les cotations moyennes du gazole et du super évoluent à la hausse ce mois-ci : + 1,74 % pour le super, + 0,77 % pour le gazole.
- De son côté, la cotation du gaz BUTANE augmente à 595 \$/TM.
- L'euro se déprécie par rapport au dollar. La parité s'établit à 1,1500 pour le gaz et à 1,1499 pour les carburants.
- Le fret pour les carburants est orienté à la baisse : - 8,57 %
- Le fret du gaz est inchangé. On applique toujours le contrat le moins élevé
- La marge de gros, la marge de détail ainsi que les frais de passage sont inchangés